

► **Instructions pour les délégués à la Conférence internationale du Travail concernant le vote électronique en séance plénière**

► **Remarque importante concernant les sessions de vote qui auront lieu en juin 2024**

Les sessions de vote électronique ci-après seront organisées lors de la 112^e session de la Conférence internationale du Travail.

Sessions de vote	Date
Abrogation de quatre conventions	6 juin de 12 h 45 à 18 h 00
Élection des membres gouvernementaux au Conseil d'administration	7 juin de 11 h 30 à 13 h
Élection des membres employeurs au Conseil d'administration	10 juin de 13 h à 14 h 15
Élection des membres travailleurs au Conseil d'administration	10 juin de 14 h 15 à 15 h 30

► Vote sur l'abrogation de conventions

Les étapes ci-dessous s'appliquent au vote sur l'abrogation de conventions et à tout autre vote de type **Oui/Non/Abstention**.

1. Un courriel sera envoyé à votre adresse électronique (l'adresse électronique fournie au moment de l'accréditation – veuillez vous assurer que votre adresse électronique est correcte et fonctionnelle). L'adresse électronique utilisée pour vous envoyer ce courriel est «**International Labour Organization** <no-reply@mail.assembly-voting.com>». Il contient un lien vers le système de vote ainsi qu'un premier code à utiliser pour voter. Veuillez cliquer sur **Aller à la connexion**.

 International Labour Organization
To:
Tue 5/28/2024 2:31 PM

 International Labour Organization
Organisation internationale du Travail
Organización Internacional del Trabajo

112e session de la Conférence internationale du Travail

Cher

En tant que délégué(e) à la Conférence internationale du travail, vous pouvez être appelé(e) à voter sur certaines décisions de la Conférence.

Si vous êtes autorisé à voter au nom de votre délégation, veuillez cliquer sur le lien suivant pour accéder au système de vote électronique et suivre les instructions à l'écran.

Aller à la connexion

Votre code de vote est le suivant: **HUPKMKGKRC**

Si vous vous connectez au système en cliquant sur le lien ci-dessus, ce code sera déjà pré-rempli dans le système.

Merci de votre participation !

2. Le lien vous amène à la page d'authentification. Le premier code de vote est déjà prérempli sur cette page. À ce stade, il vous sera demandé de saisir le **deuxième code de vote (code d'enregistrement), imprimé sur votre badge de Conférence**. Ce code contient quatre caractères (lettres et/ou chiffres). Veuillez saisir le deuxième code et cliquer sur **Se connecter** pour continuer.

Français ▾



International Labour Organization
Organisation internationale du Travail
Organización Internacional del Trabajo

112e session de
la Conférence internationale
du Travail

Connexion pour continuer

Code de vote

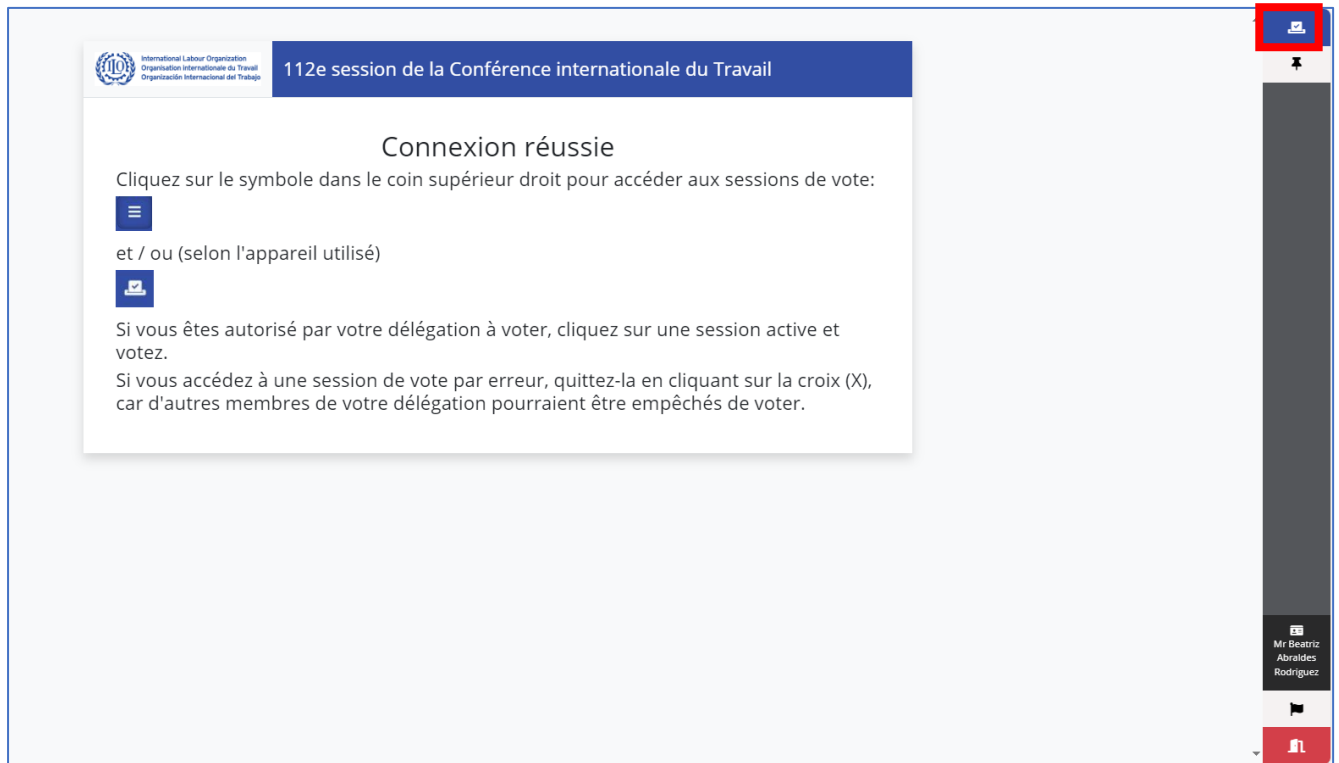
.....

Code d'enregistrement figurant sur le badge

Se connecter

3. Sur la page d'accueil, les sessions de vote sont accessibles en cliquant sur le bouton représentant une urne ou contenant trois lignes.

a) Aperçu sur un PC ou un ordinateur portable



b) Aperçu sur un appareil mobile

112e session de la Conférence internationale du Travail



Connexion réussie

Cliquez sur le symbole dans le coin supérieur droit pour accéder aux sessions de vote:



et / ou (selon l'appareil utilisé)



Si vous êtes autorisé par votre délégation à voter, cliquez sur une session active et votez.

Si vous accédez à une session de vote par erreur, quittez-la en cliquant sur la croix (X), car d'autres membres de votre délégation pourraient être empêchés de voter.

4. Seules les sessions actives seront disponibles pour le vote. Veuillez sélectionner une session de vote active.



International Labour Organization
Organisation Internationale du Travail
Organización Internacional del Trabajo

112e session de la Conférence internationale du Travail

Connexion réussie

Cliquez sur le symbole dans le coin supérieur droit pour accéder aux sessions de vote:



et / ou (selon l'appareil utilisé)



Si vous êtes autorisé par votre délégation à voter, cliquez sur une session active et votez.

Si vous accédez à une session de vote par erreur, quittez-la en cliquant sur la croix (X), car d'autres membres de votre délégation pourraient être empêchés de voter.

Session de vote

▼ Session(s) en cours 2

**Election des membres GOUVERNEMENTAUX au sein du Conseil d'administration**

Votes

Région I - TITULAIRES

Région II - TITULAIRES

Région III - TITULAIRES

Région IV - TITULAIRES

**Abrogation de certaines conventions et recommandations**

Votes

1. Convention n° 45 (abrogation)

2. Convention n° 62 (abrogation)

3. Convention n° 63 (abrogation)

4. Convention n° 85 (abrogation)

► Tours terminés 0



Mr Beatriz Abraides Rodriguez



5. Exprimez votre suffrage. Veuillez cliquer sur **Continuer** pour poursuivre.

Abrogation de certaines conventions et recommandations

► Vote par appel nominal

1. Convention n° 45 (abrogation)

Êtes-vous en faveur de l'abrogation de la convention (n° 45) des travaux souterrains (femmes), 1935?

Oui

Non

Abstention

Votre vote a un poids de 1

Sélectionnez 1 (une) option.

Continuer

6. Si la session de vote comporte d'autres questions, veuillez procéder de la même manière pour les questions suivantes.

- Abrogation de certaines conventions et recommandations

Veuillez confirmer votre vote

1. Convention n° 45 (abrogation)

Sélection

Oui

2. Convention n° 62 (abrogation)

Sélection

Oui

3. Convention n° 63 (abrogation)

Sélection

Abstention

4. Convention n° 85 (abrogation)

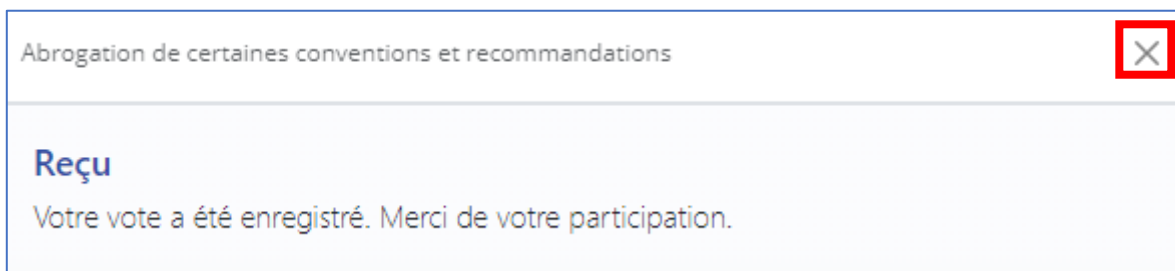
Sélection

Non

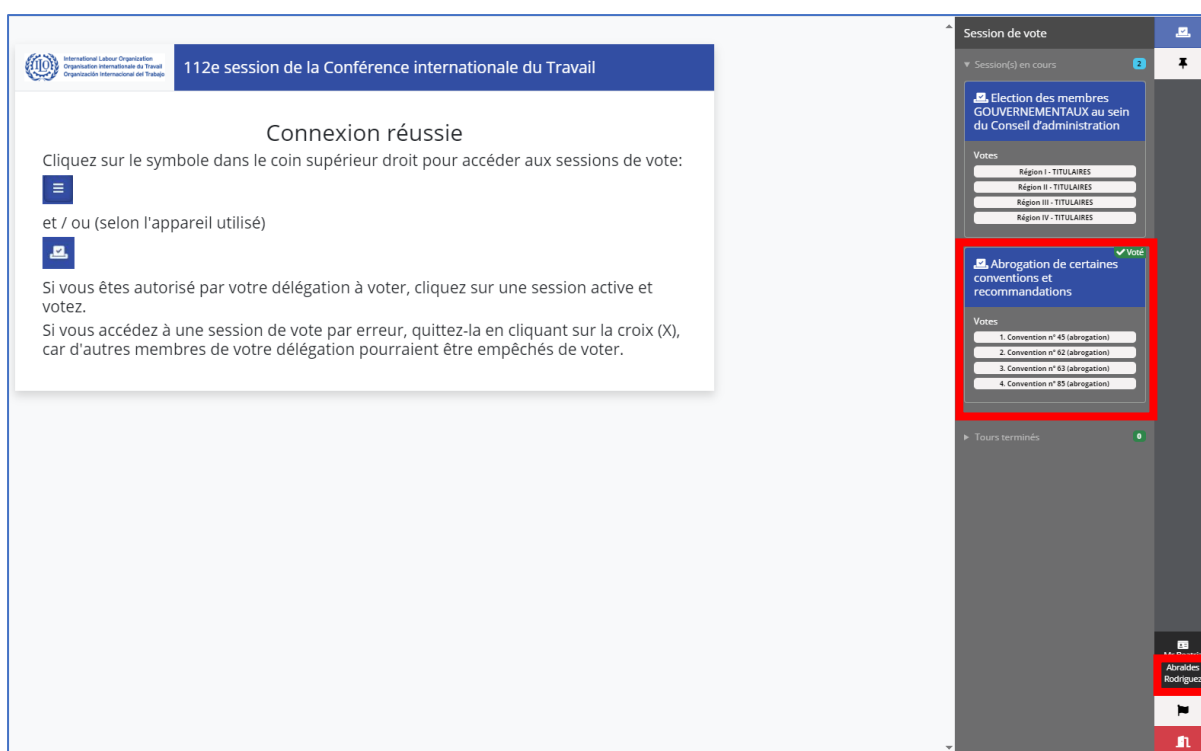
Retour

Soumettre le vote

8. Une fois votre suffrage exprimé, un message de confirmation s'affiche. Veuillez cliquer sur le bouton **X**.



9. Le suffrage s'affichera comme étant exprimé dans la session concernée.



10. Si une autre session de vote est active, veuillez la sélectionner et exprimer votre (vos) suffrage(s) en suivant les étapes 4 à 8 indiquées ci-dessus.
11. Après avoir voté dans toutes les sessions de vote actives, veuillez cliquer sur **Déconnecter** pour quitter le système de vote.

► Élections au Conseil d'administration

Les étapes ci-dessous s'appliquent aux élections au Conseil d'administration qui seront organisées lors de la 112^e session de la Conférence internationale du Travail.

1. Suivez les étapes 1 à 3 indiquées ci-dessus et sélectionnez l'une des élections pour lesquelles vous disposez d'un droit de vote. Pour chaque question, vous pouvez sélectionner autant de membres que vous le souhaitez, dans la limite du nombre de membres indiqué en bas de la fenêtre. Les membres gouvernementaux ont la possibilité de sélectionner des pays candidats autres que ceux proposés par leur groupe. Une fois votre sélection terminée, cliquez sur **Continuer**.

Election des membres GOUVERNEMENTAUX au sein du Conseil d'administration

Région I - TITULAIRES

Liste des candidats pour la région I pour les six sièges

Pays A

×

Pays B

×

Pays C

×

Pays D

×

Pays E

×

Pays F

×

Autres pays de la région

> Cliquez pour agrandir

Votre vote a un poids de 1

Sélectionnez entre 1 et 6 options.

Sélection: 6

Continuer

2. Procédez de la même manière pour les autres questions, les élections au Conseil d'administration étant réparties par région pour le groupe gouvernemental. Une fois que vous avez sélectionné tous les membres pour lesquels vous souhaitez voter, il vous sera demandé de confirmer votre choix. Si vous souhaitez modifier votre (vos) suffrage(s), cliquez sur le bouton **Retour**. Lorsque vous êtes sûr(e) de votre vote, cliquez sur **Soumettre le vote**. Veuillez noter que votre vote est définitif et qu'il ne peut plus être modifié après cette étape.

Election des membres GOUVERNEMENTAUX au sein du Conseil d'administration

Pays C

Pays D

Pays E

Pays F

Région II - TITULAIRES

Sélection 1 / 1 1 bulletins de vote

Pays G

Pays H

Pays I

Pays J

Pays K

Région III - TITULAIRES

Sélection 1 / 1 1 bulletins de vote

Pays L

Pays M

Pays N

Pays O

Région IV - TITULAIRES

Sélection 1 / 1 1 bulletins de vote

Pays P

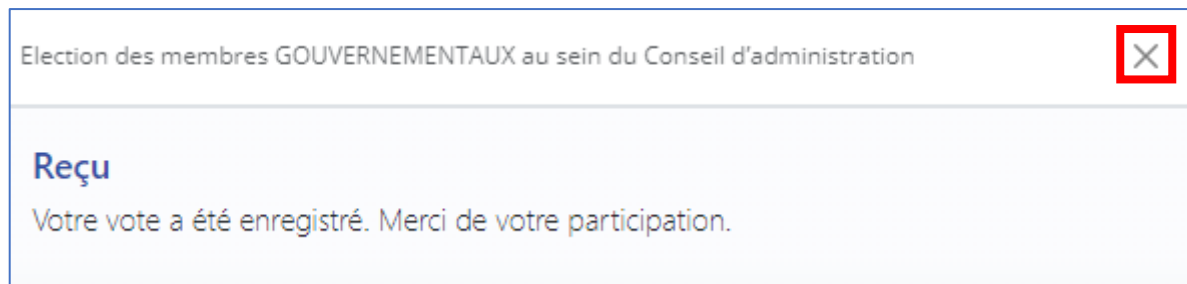
Pays Q

Pays R

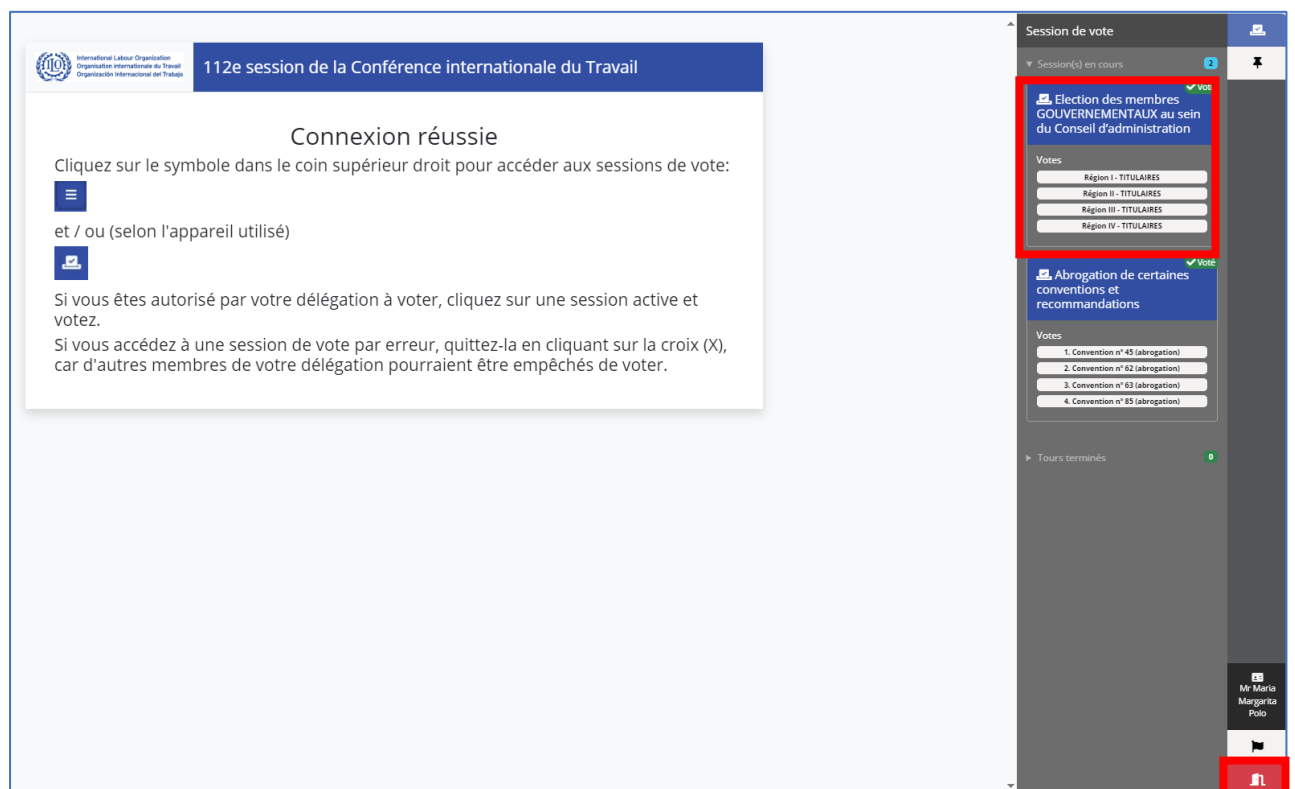
Retour

Soumettre le vote

3. Une fois votre suffrage exprimé, un message de confirmation s'affiche. Veuillez cliquer sur le bouton **X**.



4. Le suffrage s'affichera comme étant exprimé dans la session concernée.



5. Si une autre session de vote est active, veuillez la sélectionner et exprimer votre (vos) suffrage(s) en suivant les étapes 1 à 3 indiquées ci-dessus.
6. Après avoir voté dans toutes les sessions de vote actives, veuillez cliquer sur **Déconnecter** pour quitter le système de vote.

► Assistance

Le message ci-dessous peut apparaître lors de la connexion au système:



Cela signifie que les autres membres de votre délégation ont déjà voté en son nom. Nous vous invitons donc à coordonner les votes avec tous les membres de votre délégation bénéficiant d'un droit de vote.

Pour toute autre question sur le système de vote ou les codes de vote / d'enregistrement, veuillez contacter l'équipe d'assistance au vote électronique du BIT présente en salle. Vous pouvez également obtenir une assistance par courrier électronique à l'adresse suivante:

ILO_eVote_Assistance@ilo.org.